

**Titre** : Conférence d'Anne ROSTAING Directrice Coopérative Carbone :

**Thème** : « Coopérative Carbone, un outil au service de la décarbonation des territoires »

## Photo Mme ROSTAING



**Introduction : quand un territoire s'organise pour restaurer ses puits et accélérer la transition :**

Au congrès, Anne Rostaing a défendu une idée simple et exigeante : si les négociations internationales fixent un cap, les solutions concrètes naissent d'abord des territoires. À La Rochelle, la Coopérative Carbone s'est structurée comme une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) pour réunir collectivités, entreprises, citoyens, experts et monde académique autour d'un double chantier : réduire les émissions fossiles et régénérer les puits de carbone. L'enjeu n'est pas seulement climatique : il touche la santé des sols, la ressource en eau, la biodiversité, l'habitabilité urbaine et, plus largement, la résilience du tissu économique local.

**Du global au local : agir sans attendre :**

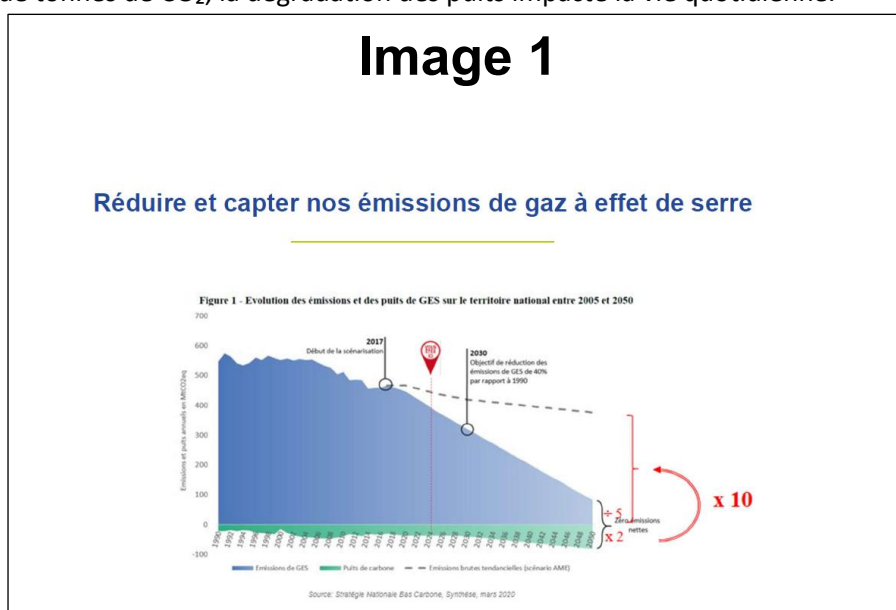
D'entrée de jeu, Anne Rostaing a testé l'état d'esprit de la salle : « Pensez-vous que les COP suffiront à résoudre la crise des puits de carbone ? ». Peu de mains se sont levées. Ce scepticisme raisonnable rappelle que l'attentisme coûte cher. Car pendant que la diplomatie avance au rythme du consensus, les puits se dégradent :

- **Forêts** : en France, le puits forestier s'est contracté en une décennie, miné par les maladies (chalarose, scolytes), la succession de sécheresses et des dynamiques de prélèvements qui

ne tiennent plus toujours la cadence de croissance.

- **Sols agricoles** : sur la plaine d'Aunis (autour de La Rochelle), les sols déstockent environ 1,5 t CO<sub>2</sub>e/ha/an, symptôme d'un déclin de la matière organique lié à des systèmes de culture trop « minces » (rotations courtes, sols nus en inter-culture...).
- **Milieux humides** : beaucoup de zones humides sont aujourd'hui émettrices en carbone, alors qu'elles pourraient redevenir des puits majeurs, avec des co-bénéfices hydrologiques et écologiques.

À l'échelle locale, ces dynamiques pèsent sur des sujets très concrets : ressource en bois pour la construction biosourcée et la chaleur renouvelable, îlots de fraîcheur en ville, gestion de l'eau face aux pluies intenses et aux sécheresses, fertilité et rendements agricoles. Autrement dit, même sans parler de tonnes de CO<sub>2</sub>, la dégradation des puits impacte la vie quotidienne.



### Une coopérative « d'intérêt collectif » : gouverner l'action, éviter l'usine à gaz :

La Coopérative Carbone est née du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Le choix d'une SCIC n'est pas anecdotique : il permet d'aligner intérêt général et efficacité opérationnelle grâce à une gouvernance partagée où siègent collectivités, entreprises, citoyens, universitaires et financeurs. Objectif : rester agile, financer des projets utiles et veiller à ce que la décarbonation ne reste pas marginale par rapport aux modèles d'affaires.

Cette gouvernance a demandé du temps : clarifier les rôles, sécuriser la confiance entre acteurs aux contraintes différentes (banques, industriels, collectivités), parler d'une seule voix pour éviter que le « on est tous d'accord » ne s'échoue sur des arbitrages budgétaires annuels. Ce temps d'amorçage, assume Rostaing, a permis d'éviter l'immobilisme, cette « procrastination climatique » qui guette lorsque le contexte économique se tend.

## Deux missions complémentaires

1. Réduction du carbone fossile : accompagnement de stratégies climat crédibles (trajectoires Net Zéro, efficacité énergétique, sobriété, transformations de l'offre), avec un principe clé : la décarbonation doit toucher le cœur du modèle, pas seulement un périmètre annexe.
2. Contribution carbone volontaire locale : mobilisation de financements (entreprises, citoyens, mécénat, budgets publics) pour régénérer les puits de carbone du territoire (carbone vert, brun, bleu), tout en documentant les co-bénéfices : eau, biodiversité, confort d'été, paysages, emplois locaux, lien social.

Carbone vert, brun, bleu : restaurer les cycles vivants

La méthode présentée est concrète et peu techniciste : il s'agit moins d'inventer des gadgets que d'orchestrer des solutions éprouvées.

- Carbone vert (forêts, haies, vergers, arbres urbains) : planter et gérer autrement. Fin des « champs d'allumettes » vulnérables au feu ; place à des mélanges d'essences plus résilients, adaptés au climat futur, avec un entretien de long terme. En ville, l'arbre redevient infrastructure climatique : il offre de l'ombre, humidifie l'air, atténue les îlots de chaleur et améliore le confort d'été.
- Carbone brun (sols agricoles) : ré-augmenter la matière organique par des rotations allongées et diversifiées, des couverts végétaux systématiques, moins de sols nus, un travail du sol ajusté, et un accompagnement agronomique fin (parcelles, aléas, marchés).
- Carbone bleu (zones humides) : restaurer des milieux capables de repiéger le carbone, filtrer l'eau, ralentir le ruissellement, augmenter l'infiltration et soutenir la biodiversité.

## Image 2

### Les puits de carbone terrestre



Carbone vert

CO<sub>2</sub> capté par les forêts  
via la photosynthèse



Carbone marron

CO<sub>2</sub> capté par les sols,  
notamment agricoles



Carbone bleu

CO<sub>2</sub> capté par les  
écosystèmes humides

Derrière ces chantiers, une idée cardinale : **additionner des gains multiples**. Une haie retient l'eau, casse le vent, abrite des auxiliaires de culture, séquestre du carbone, **et** réenchante un paysage. Un couvert végétal limite l'érosion, nourrit le sol, **et** sécurise la production à moyen terme. Une zone humide réhabilitée protège les bourgs aval lors d'orages, **et** stocke du carbone.

Exemples phares : des projets visibles, mesurables, fédérateurs

Microforêts et arbres urbains

Depuis 2022, plus de 25 000 arbres ont été plantés sur l'agglomération rochelaise. La démarche repose sur une coalition locale : communes volontaires (avec un rôle pionnier de Dompierre-sur-Mer), citoyens bénévoles, experts de l'arbre (pour choisir des essences sobres en eau et adaptées), entreprises contributrices via la contribution volontaire. La conception des chantiers se veut éco-responsable (réemploi de poches à vitre, insertion, circuits courts).

Au-delà des tonnes de CO<sub>2</sub>, ces plantations créent des îlots de fraîcheur accessibles, atténuent l'éco-anxiété (« on fait enfin quelque chose ») et renforcent le lien habitants-communes.

Sols agricoles : 2 300 ha en transition

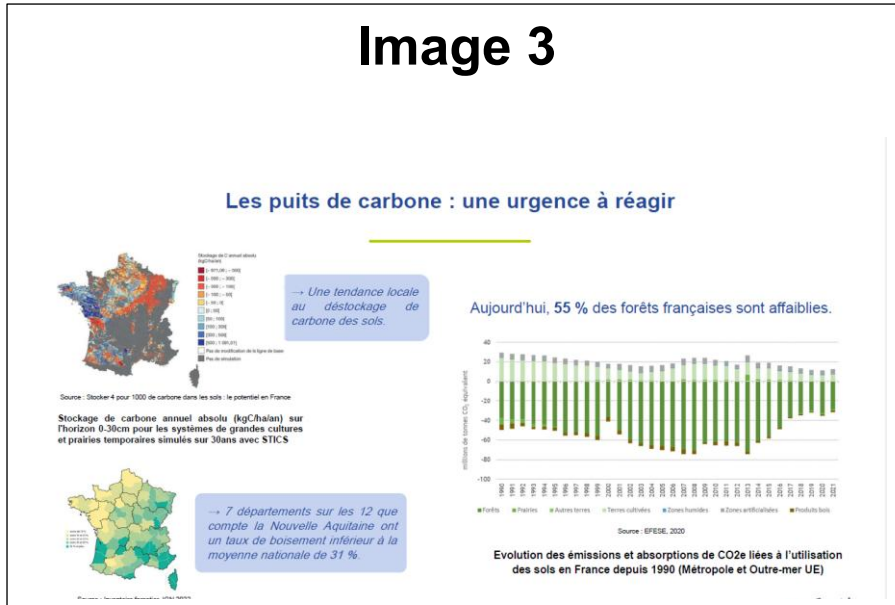
Une quinzaine d'exploitations se sont engagées en Charente-Maritime sur 2 300 hectares pour réorienter les systèmes : rotations diversifiées, couverts, restitution de biomasse au sol. L'objectif est double : réduire les émissions de l'atelier (intrants, énergie, pratiques) et reconstituer le stock de carbone du sol.

Un ingénieur agronome accompagne les fermes chaque année, car la transition est un processus, pas un protocole figé : il faut naviguer entre météo, marchés, matériels disponibles, contraintes de travail. Le financement issu des contributions couvre une partie des coûts de bascule (semences de couverts, temps de travail supplémentaire, essais, accompagnement), autrement hors de portée pour des exploitations fragilisées.

Pourquoi la contribution volontaire locale change la donne

Le marché international du crédit carbone a souffert d'écueils de crédibilité (qualité, traçabilité, additionnalité). En territorialisant la contribution, la Coopérative Carbone rend visibles les projets, traçables leurs résultats, partageables leurs co-bénéfices. Les entreprises ne « s'achètent » pas une bonne conscience : elles co-investissent dans l'habitabilité de leur bassin de vie et de recrutement. C'est aussi un levier pédagogique : un dirigeant, un salarié, un élu, un habitant peuvent voir « leur » microforêt, « leur » zone humide restaurée, « leurs » haies de plaine, et comprendre pourquoi on parle de carbone vivant au-delà du seul CO<sub>2</sub> fossile.

# Image 3



Freins et leviers : ce qui a marché, ce qui reste difficile

- **Frein financier :** dans un contexte économique tendu, l'investissement climat se heurte aux urgences de court terme. La coopérative répond en mutualisant les contributions, en échelonnant les engagements, et en documentant des bénéfices locaux tangibles (eau, confort, image employeur, ancrage territorial).
- **Frein d'organisation :** sans gouvernance claire, on ne décide pas. Le temps pris au démarrage pour régler la mécanique (rôles, arbitrages, critères de priorisation) évite la « lourdeur paralysante ».
- **Frein culturel :** la tentation du « plus tard » est forte. La coopérative oppose des projets activables tout de suite, visibles, à faible regret (haies, couverts, arbres urbains, zones humides).
- **Frein technique :** les agriculteurs ne peuvent pas porter seuls le coût d'une transition de système. L'accompagnement agronomique et la prise en charge d'une partie des surcoûts sont décisifs.

## Résultats et dynamique :

En cinq ans, la Coopérative Carbone a fédéré près de 100 sociétaires, planté plus de 60 000 arbres (en additionnant les différents programmes) et engagé environ 10 000 hectares dans la transition (tous volets confondus). Surtout, elle a stabilisé une méthode : faire coopérer des acteurs qui se parlaient trop peu, prioriser des actions à co-bénéfices, mesurer, ajuster, répliquer.

Un message clair : « et... en même temps »

Le propos d'Anne Rostaing résonne avec celui de Christian de Perthuis sur la logique de soustraction : sortir du fossile tout en renforçant les absorptions naturelles. Concrètement, cela signifie faire deux choses à la fois :

1. Réduire vite les émissions (efficacité, sobriété, énergies bas-carbone, transformation des modèles économiques) ;
2. Régénérer tout de suite les puits (forêts, sols, zones humides) car l'inertie biologique est longue : chaque saison perdue repousse la courbe des bénéfiques.

L'échelle locale est l'échelle de l'entraînement : on peut y tester, prouver, corriger. Une fois la méthode éprouvée, elle change d'échelle (ici, de La Rochelle à la Nouvelle-Aquitaine).

Encadré – Ce que retiennent les territoires

- Des solutions « bas-tech » très efficaces : haies, couverts, arbres urbains, zones humides.
- Des co-bénéfices visibles : eau, fraîcheur, biodiversité, paysages, cadre de vie.
- Une gouvernance qui embarque : SCIC = intérêt collectif + agilité.
- Une contribution locale crédible : traçable, mesurable, racontable.

Encadré – Chiffres clés (ordre de grandeur cités)

- +60 000 arbres plantés (programmes cumulés).
- ~10 000 ha engagés dans la transition.
- 2 300 ha en systèmes agricoles régénératifs pilotes.
- 25 000 arbres plantés depuis 2022 sur l'agglomération rochelaise (microforêts, arbres urbains).

### **Conclusion : passer du « pourquoi » au « comment » :**

L'intervention d'Anne Rostaing propose une boîte à outils prête à l'emploi : coaliser les acteurs, sécuriser la gouvernance, financer localement des actions immédiatement utiles et faciles à expliquer, mesurer les résultats, répliquer. Dans un monde où l'on manque parfois de consensus global, les territoires n'ont pas besoin de permission pour avancer. Ils ont besoin de méthodes. La Coopérative Carbone en offre une, et ses premiers résultats disent surtout ceci : on peut agir, ici et maintenant.

# Image 4

## Les bénéfices des puits de carbone naturels vont bien au-delà de la séquestration du carbone

